

Les Brèves de Manglieu

Novembre 2025



Sommaire :

- **Page 2 :** **Le mot du Maire**
- **Pages 3 à 10 :** **Les actualités**
- **Pages 11 à 14 :** **Que s'est-il passé à Manglieu ?**
- **Pages 15 à 16 :** **A venir**
- **Page 17 à 23 :** **Travaux et investissement**
- **Pages 24 à 33 :** **Mot des associations**
- **Page 34 :** **Paroles aux commerçants et artisans**
- **Page 35 :** **Calendrier**
- **Page 36 :** **Infos pratiques**

Le Mot du Maire



Mesdames, messieurs,

Nouvelles brèves !!

Nouvelle invitation à partager un moment de convivialité autour du verre de l'amitié à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre.

Nouvelle occasion pour moi de remercier les associations qui donnent de leur temps pour animer notre commune.

Nouvelle tribune pour mettre en avant les associations (Amicale Laïque, chasseurs, pompiers...) et les habitants qui, dans l'ombre, sans rien attendre en retour, ouvrent, débroussaillent ou entretiennent des chemins que nous pouvons parcourir pour notre plus grand plaisir grâce à eux !!

Je tiens aussi à remercier ceux qui, gentiment, préviennent la mairie des dégâts occasionnés lors d'un épisode climatique.

Cela nous permet d'intervenir au plus vite ou de le signaler aux organismes compétents.

Nous sommes à votre écoute mais nous ne pouvons pas répondre dans l'heure à toute les demandes !

Les agents communaux dans leur ensemble n'y sont pour rien !

Merci de rester bienveillant à leur égard lors de vos échanges. (ce qui est le cas la plupart du temps).

Bonne lecture à tous.

Prenez bien soin de vous ... et si possible de votre voisin.

Je vous souhaite d'ores et déjà de très bonnes fêtes de fin d'année.

Cordialement, votre Maire,

Michèle Brousse

Les Actualités

Cérémonie du 11 novembre

*Le Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux
seraient honorés de vous compter au nombre de
leurs invités à la Cérémonie du 11 novembre qui
aura lieu le*

Mardi 11 novembre à 11 h 30

*Cette cérémonie se déroulera devant le monument
aux morts où sera effectué un dépôt de gerbes.*

*Un vin d'honneur sera ensuite servi dans la salle des
fêtes.*



Pas de quiproquo dans ma copro !

Découvrez les bases de la vie en copropriété : rôle du syndicat des copropriétaires, du syndic, du conseil syndical, assemblée générale, règles de majorité, charges de copropriété...

jeudi 13 novembre 2025 à 17h30 - Maison de l'Habitat à Clermont-Fd

Les décomptes de charges locatives

Chauffage, eau, services, entretien des communs, ascenseurs, espaces extérieurs, quelles charges doit payer le locataire ? Lire et comprendre un décompte de charges.

mardi 18 novembre 2025 à 14h - Maison de quartier St Jacques à Clermont-Fd

Le contrat de location et ses annexes

Comment établir un bail d'habitation dans les règles de l'art ? Contrat de location type, annexes obligatoires (notice d'information, diagnostics...). Venez tester vos connaissances !

lundi 24 novembre 2025 à 17h30 - Maison de l'Habitat

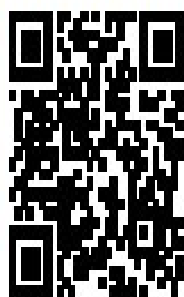
La rénovation énergétique en copropriété

Diagnostic technique global, fonds de travaux, plan pluriannuel de travaux... Découvrez les outils et les aides pour programmer une rénovation énergétique en copropriété.

En partenariat avec Rénov'actions63

jeudi 27 novembre 2025 à 17h30 - Siège Agglo Pays d'Issoire

Inscription obligatoire :



<https://forms.office.com/e/9NA7uAxa5u>

04 73 42 30 75

***D*épannage à domicile, à quoi devez-vous faire attention ?**



La Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi , du Travail et des Solidarités vous dévoile 7 conseils précieux pour éviter les arnaques liées au dépannage à domicile.

Conseil n°1 : méfiez-vous des publicité/tracts relatifs au dépannage à domicile

Globalement, méfiez-vous des tracts publicitaires distribués gratuitement dans les boîtes aux lettres, qui souvent ne donnent volontairement que peu d'informations sur les principales caractéristiques du service proposé. De même, méfiez-vous des tracts imitant des documents officiels (usage du bleu-blanc-rouge, de logos publics, etc.).

Bien souvent, ces publicités donnent les coordonnées de professionnels qui ne respectent pas la législation.

Conseil n°2 : constituez-vous une liste d'artisans fiables à contacter, notamment en cas d'urgence

Une canalisation d'eau qui fuit ? Une baie vitrée cassée ? Une serrure grippée qui vous empêche de rentrer dans votre logement ? Toutes ces situations (et bien d'autres) constituent des cas d'urgence, lors desquels le consommateur est légitimement tenté de faire appel à n'importe quel professionnel, souvent à celui qui peut se déplacer le plus rapidement ou à celui qui est référencé sur les tracts publicitaires distribués dans les boîtes aux lettres.

Dans tous les cas, situation d'urgence ou non, essayez dans la mesure du possible de contacter des professionnels que vous connaissez ou qui vous ont été recommandés par des proches ou des fédérations professionnelles.

Conseil n°3 : sachez repérer les professionnels indécents

Un professionnel que vous avez fait venir à votre domicile vous propose de réaliser des prestations en plus de celles initialement prévues ? Un réparateur insiste pour réaliser rapidement des travaux qui ne semblent pas urgents ?

Dans ce genre situation, prenez d'abord le temps de réfléchir et ne donnez pas votre accord trop rapidement.

Notez qu'il existe un droit de rétractation de 14 jours, mais qui ne concerne cependant pas les travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du consommateur et expressément sollicités par lui.

Conseil n°4 : en l'absence de devis, ne donnez pas votre accord au dépannage

Préalablement à toute signature de contrat et donc à l'intervention, tout professionnel du dépannage à domicile a l'obligation d'établir de manière systématique et formalisée, un contrat écrit (aussi appelé « devis ») et ce dès le premier euro. Le devis, en tant qu'estimation par le professionnel des travaux envisagés, est considéré d'un point de vue juridique comme une offre de contrat. Le devis n'engage le client qu'à partir du moment où il a exprimé sa volonté de faire exécuter les travaux, par une signature au bas du devis « bon pour travaux ». En l'absence de devis, ne donnez donc pas votre accord au dépannage.

Conseil n°5 : lorsque la prestation est supérieure à 25 € TTC, le professionnel doit vous remettre une facture

Pour toute prestation d'un montant supérieur à 25 € TTC, le professionnel est tenu de vous remettre une facture (aussi appelée « note ») sur laquelle doivent apparaître : les coordonnées du prestataire, la date de rédaction de la note, les dates et lieu d'exécution de la prestation, le décompte détaillé, en quantité et en prix, de chaque prestation et produit fourni ou vendu (ex : taux horaire et nombre d'heures travaillées), la somme totale à payer hors taxes et toutes taxes comprises, le nom du client, sauf opposition de celui-ci. Ce document doit être délivré au consommateur dès que la prestation a été réalisée, et en tout état de cause avant le règlement du prix de la prestation.

Conseil n°6 : sachez que le professionnel doit impérativement faire apparaître un certain nombre d'informations dans le devis

Les règles d'information diffèrent selon que le contrat est conclu en établissement ou hors établissement.

Lorsque le devis/contrat est conclu directement au domicile du particulier, le professionnel doit fournir au consommateur sur papier ou sur un autre support durable, les informations suivantes (arrêté du 24 janvier 2017) :

- la date de rédaction
- le nom et l'adresse de l'entreprise
- le nom du client
- le lieu d'exécution de l'opération
- la nature exacte des réparations à effectuer
- le décompte détaillé, en quantité et en prix, de chaque prestation et produit nécessaire à l'opération prévue : dénomination, prix unitaire et désignation de l'unité à laquelle il s'applique (notamment l'heure de main d'œuvre, le mètre linéaire ou le mètre carré) et la quantité prévue
- le cas échéant, les frais de déplacement
- la somme globale à payer hors taxes et toutes taxes comprises, en précisant le taux de T.V.A.
- la durée de validité de l'offre
- l'indication du caractère payant ou gratuit du devis (ou document précontractuel).

Au-delà de ces éléments obligatoires d'information, si vous jugez que le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.

Lorsque le contrat est conclu directement chez le professionnel, les informations obligatoires et les modalités de leur communication au consommateur ne sont pas exactement les mêmes que lorsque le contrat est conclu au domicile.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la fiche pratique de la DGCCRF.

Conseil n°7 : veillez à ce que le professionnel vous remette un exemplaire du contrat

Le professionnel doit obligatoirement remettre au consommateur un exemplaire signé du contrat. Ce contrat doit être accompagné du formulaire type de rétractation.

Les vols et dégradations de l'éclairage public et sportifs continuent dans le Puy de Dôme

COMMUNIQUÉ DE PRESSE de Territoire Energie 63 – 10 OCTOBRE 2025

Depuis 2022, les communes du Puy-de-Dôme font face à une série alarmante de vols et de dégradations ciblant les infrastructures d'éclairage public et sportif.

Les cibles principales des malfaiteurs : câbles électriques et boîtiers de commande, éléments essentiels au bon fonctionnement de l'éclairage. Malheureusement, cette tendance n'a cessé de s'aggraver, avec une recrudescence alarmante en 2024 et 2025. Ces actes malveillants ont un impact direct sur la sécurité des habitants. Certaines zones se retrouvent plongées dans l'obscurité, compromettant la sécurité des usagers de la route et des piétons.

En outre, les collectivités locales doivent supporter des coûts importants pour réparer et remplacer les équipements endommagés ou volés. Les installations sportives ne sont pas épargnées, mettant ainsi à l'arrêt les activités des clubs et associations en soirée. Un préjudice grandissant pour les communes.

Après avoir touché une cinquantaine de communes du Puy-de-Dôme en 2024, les actes de vandalisme se poursuivent et s'intensifient en 2025.

Depuis le 1er janvier, près de 20 kilomètres de câbles électriques ont déjà été sectionnés et dérobés. Un préjudice lourd pour les collectivités, estimé à près de 600 000 €, supporté uniquement par les communes et par le Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme (TE63). Si l'on remonte à 2022, date à laquelle les actes de vandalisme ont débuté, ce sont 60 kilomètres de câbles sectionnés et volés, pour un coût total dépassant les 1,7 millions euros.

Cette situation met à rude épreuve les finances des communes touchées, qui peinent à faire face à ces coûts imprévus. Un fléau sans répit.

Malgré les nombreux signalements adressés aux autorités compétentes – à savoir la préfecture du Puy-de-Dôme, la gendarmerie, les instances judiciaires et le ministère de l'Intérieur –, la vague de vandalisme ne semble en aucun cas ralentir. Pire encore, elle prend de l'ampleur mois après mois. Bien que plusieurs départements soient confrontés à des actes similaires, le Puy-de-Dôme reste le seul territoire où ce phénomène persiste avec une telle intensité, sans aucun signe d'apaisement.. En effet, de nombreuses municipalités, après avoir réparé à plusieurs reprises les installations vandalisées – et donc assumé les frais de remise en service des équipements – se retrouvent totalement découragées et financièrement épuisées. Après plusieurs cycles de réparation, certaines préfèrent simplement ne plus remettre en service les installations, faute de moyens et face à l'ampleur du problème.

Cette situation est particulièrement alarmante, car elle met directement en péril un service public fondamental : l'éclairage public et sportif. Si rien n'est fait, ce sont la vie quotidienne et le tissu associatif local qui se retrouvent directement menacés. Il faut rappeler que les réparations sont financées par l'argent public : taxes locales, subventions, impôts. Même si les communes gèrent l'éclairage, c'est un bien collectif, et chacun contribue à son financement. Ce vandalisme répété pèse donc sur l'ensemble des citoyens et fragilise un service public essentiel.

Face à cette situation, le syndicat TE63 a été contraint d'adopter une décision modificative de son budget, ajoutant 1,8 million d'euros en dépenses pour couvrir ces dégradations. Une charge lourde, totalement incompatible avec la rigueur budgétaire imposée aux collectivités, et qui se fera au détriment d'autres projets attendus par les collectivités et leurs habitants.

Face à l'ampleur de ces actes, Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme lance un appel à la vigilance à tous les citoyens, élus et habitants du département. Toute activité suspecte doit être immédiatement signalée aux services municipaux, aux élus locaux ou encore à la gendarmerie, afin de prévenir de nouvelles dégradations et protéger les infrastructures essentielles au quotidien des communes.

Sport Santé pour Tous



Salle des fêtes de MANGLIEU

Des séances de gymnastique douce sont proposées les lundis de 14h30 à 15h30. Pour deux euros la séance, quelque soit votre niveau, venez bouger à votre rythme, avec une animatrice vraiment à votre écoute, dans une ambiance très conviviale.

Nouveauté depuis la rentrée :
Cours de Pilate les mercredis
après-midi 14h à 15 h





CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS

**DU 1er OCTOBRE 2025
AU 30 NOVEMBRE 2025**

*Mes parents
n'étaient pas
stérilisés...*

**VOUS L'AIMEZ, NOUS VOUS AIDONS
POUR SA STÉRILISATION**

Pour plus de renseignements, adressez-vous à :

ASSOCIATION PROTECTRICE DES ANIMAUX DU PUY-DE-DÔME (APA 63)

REFUGE : Les Bas Charmets - 63360 GERZAT

Ouvert tous les jours, sauf les mardis et jours fériés, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Tél : 04 73 91 35 36 - **E-mail :** secretariat.apanimaux63@orange.fr

Site internet : www.apanimaux63.org



APA63



@apanimaux63

Que s'est-il passé à Manglieu ?

Ecole de Manglieu

Rentrée scolaire 2025-2026

Effectifs

Maternelle CP avec Madame Anne POUGET

Petite section : 2
Moyenne section : 4
Grande section : 2
CP : 5

13

CE et CM avec Madame Margot DAJOUX

CE1 : 4
CE2 : 1
CM1 : 3
CM2 : 4

12

Soit un total de : 25

Personnel encadrant

ATSEM: **Carine DUVERT**

Cantinière et garderie du matin : **Aurélie RAYMOND**

Garderie du soir et entretien des bâtiments scolaires : **Agnès DUVERT**

De nombreux projets sont lancés pour cette nouvelle année scolaire : tous les élèves de l'école iront à la piscine une fois par semaine en février et en mars. Les séances et le transport sont financés par la mairie.

La mairie va également financer des séances de judo encadrées par Antoine Chevant, en novembre et en décembre.

Les élèves de CE CM vont participer au projet Traces et patrimoine, l'écho de notre territoire porté par Mond'Arverne communauté au titre de l'Education Artistique et culturelle. Les élèves mèneront des enquêtes émotionnelles et sensibles sur les lieux qui les entourent. Ils découvriront le patrimoine à travers la réalisation de cartes postales. Thibault Racault (paysagiste urbaniste), Léa Joanny (architecte urbaniste) et Amandine Fluet (Cie La Voyette, Ex-urbaniste, metteuse en scène, autrice et comédienne) interviendront au total 12 heures auprès des élèves.

La classe de maternelle CP participera à un projet autour des abeilles en partenariat avec le parc Livradois Forez. Claire, de Clessentiel interviendra 5 demi-journées.

Simon, l'intervenant musique financé par la mairie, intervient toutes les deux semaines pour préparer le spectacle de fin d'année scolaire qui aura lieu le vendredi 26 juin à la salle des fêtes.

Les enfants continuent d'aller à la bibliothèque toutes les semaines pour les maternelles CP, une semaine sur deux pour la classe des CE CM. Ils peuvent emprunter des livres qu'ils emmènent chez eux.

Comme les années passées les enfants font l'école dans la forêt une demi-journée par semaine.

Nous envisageons de faire un **voyage scolaire à Chailles** sur la thématique de la Renaissance et du 27 au 30 avril 2026. La mairie et l'Amicale Laïque ont accepté de financer une partie de ce voyage scolaire au cours duquel les élèves, de la MS au CM2 iront visiter les châteaux de Chambord et d'Amboise, mais aussi le Clos Lucé, maison de Léonard de Vinci à Amboise. Ils s'initieront à la taille de pierre, à l'enluminure et à l'héraldique. Ils apprendront également des danses de la Renaissance.

Les enfants partiront avec les élèves de l'école de la Chapelle Agnon avec lesquels la classe des grands a engagé une correspondance scolaire depuis 2024. Ce séjour permettra une rencontre réelle, le partage d'expériences communes et la construction d'une mémoire collective.

Le choix du Val de Loire s'inscrit également dans une volonté de faire découvrir à tous les élèves, dès le plus jeune âge, le patrimoine historique, scientifique et artistique de la Renaissance, période particulièrement adaptée à l'éveil de la curiosité et de l'imaginaire. La diversité des ateliers permettra d'adapter les contenus aux niveaux de chacun, tout en favorisant des **expériences communes et inter-âges**.



Nous souhaitons une excellente année scolaire à tous les enfants.

T ***rail des Pompiers***

Une belle réussite pour le 3^e Trail des Sapeurs-Pompiers de Manglieu et de Sauxillanges

Le samedi 27 septembre 2025, la commune de Manglieu a eu le plaisir d'accueillir pour la première fois le Trail des Sapeurs-Pompiers de Manglieu – Sauxillanges. Après deux éditions organisées à Sauxillanges, ce 3^e rendez-vous sportif a rencontré un véritable succès.

Cette course, organisée au profit des Pupilles de France, a rassemblé près de 250 participants : 137 coureurs sur le parcours de 12 km, 77 sur celui de 20 km et une trentaine de marcheurs sur la randonnée de 6 km. Dans une ambiance conviviale, les sportifs ont pu découvrir de magnifiques paysages tout en partageant les valeurs de solidarité chères aux sapeurs-pompiers.



Les organisateurs tiennent à exprimer leurs plus sincères remerciements à l'ensemble des participants, venus parfois de loin pour soutenir cette belle cause. Un grand merci également aux propriétaires de la commune qui ont accepté l'ouverture de leurs chemins et sentiers, permettant la traversée de parcours variés.

Les bénévoles ont une nouvelle fois joué un rôle essentiel : qu'ils aient participé à la préparation des circuits, à la signalisation, à la sécurité, à la distribution des ravitaillements ou à l'accueil des coureurs, chacun a contribué à faire de cette journée un moment de sport et de partage inoubliable. Les habitants et commerçants locaux sont aussi salués pour leur soutien logistique et leur bonne humeur communicative.

Fort de cette réussite, les centres de secours de Manglieu et de Sauxillanges donnent déjà rendez-vous à tous les passionnés l'an prochain pour une nouvelle édition placée, une fois encore, sous le signe de la convivialité, de l'effort et de la solidarité.

À vos baskets !



A venir

Benne objets encombrants

Le SICTOM met à disposition une benne destinée aux objets encombrants.

Elle sera installée entre la mairie et le monument aux morts du

**mercredi 31 décembre 2025 au
mardi 6 janvier 2026.**



Noël 2025



Comme l'an passé nous proposons à nos habitants(es) de plus de 65 ans de se retrouver le 6 décembre 2025 à la Salle des Fêtes de Manglieu pour un repas. Pour ceux qui ne pourront pas participer, il y aura bien sûr un colis.

À bientôt

P.S : Vous avez dû recevoir un courrier avec un coupon réponse, afin d'organiser au mieux cette journée.

Si vous avez été oubliés, merci de vous faire connaître à la mairie rapidement au 04.73.71.52.01.

Correspondant *La Montagne*

De la part de Monsieur Roland KOTARSKI,

Cherche nouveau correspondant La Montagne pour suivre l'actualité de notre commune, pour cela, il suffit :

- de suivre l'actualité du village, d'informer des activités des associations,,
- Faire des annonces concernant les manifestations et spectacles prévus,
- Rédiger des petits articles sur le site de la Montagne (articles revus et corrigés par les journalistes à Clermont-Ferrand)
- Avoir la possibilité de réaliser quelques photos pour agrémenter les articles et annonces.

Déposer votre candidature à la mairie.



E *DF Solidarité*

Le chèque énergie est un dispositif gouvernemental permettant aux ménages éligibles de bénéficier d'une aide comprise entre 48 et 277 € pour le paiement de leurs factures d'énergie.

Particularité 2025 :

En raison de la signature tardive de la loi de finances, l'envoi des chèques énergie 2025 est prévu en novembre 2025.



Nouveau scrutin pour les élections municipale 2026

Depuis la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin des conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants est identique à celui des communes de 1 000 habitants ou plus.

Le mode de scrutin aux élections municipales est un **scrutin de liste proportionnel** (avec une prime de 50% pour la liste arrivée en tête) à **deux tours**. **Les listes doivent respecter la parité**, c'est-à-dire être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec une alternance obligatoire une femme, un homme ou inversement. Les électeurs ne peuvent pas rayer des noms ou changer leur ordre sur les bulletins (panachage).

Au **premier tour**, la liste qui obtient la **majorité absolue des suffrages exprimés** reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir (**prime majoritaire**). Les autres sièges sont répartis à la **représentation proportionnelle à la plus forte moyenne** entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un **second tour** est organisé. Lors du second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. Les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin. Il n'est pas possible de candidater au second tour sans être candidat au premier tour.

Quelles étaient les règles avant la réforme de 2025 ?

Les candidats pouvaient présenter une candidature isolée ou groupée. En cas de candidatures groupées, un même bulletin de vote comprenait les noms de plusieurs candidats. Les électeurs avaient la possibilité de rayer des noms (panachage). Dans tous les cas, les suffrages étaient comptabilisés individuellement.

Travaux et investissements

Divers travaux de voirie

Salle des fêtes

Afin de sécuriser l'accèsibilité de l'entrée de la Salle des Fêtes notamment au fauteuil roulant, de petites modifications ont été apportées par les services techniques en élargissant la plateforme à côté du parking réservé aux personnes à mobilité réduite.

Les plantations seront réalisées en novembre.



Campagne d'enrobé à froid

Chemin d'Auger (travaux réalisés en interne)



***Enrochement
aux Sagnes réalisé par
ETA TRD pour un montant
de 2 811,00 € ttc***



Les travaux de voirie prévus dans les villages des Sagnes et de Morel seront effectués entre le 17 et le 28 novembre 2025 par l'entreprise Cymaro.

Travaux de busage de fossés au Chatelet

Des travaux de busage de fossés ont été réalisés au Chatelet afin de sécuriser les bas côtés de la route. Merci à Denis, Sylvain et Maxime.



***T*ravaux de récupération d'eaux pluviales dans le bourg de Manglieu**

Problème d'eaux pluviales non récupérées dans le passage Saint-Sébastien. Des travaux ont été réalisés par l'entreprise ETA TRD pour un montant de 1 970,40 € ttc afin de récupérer les eaux d'un cheneau pour les relier au regard le plus proche.

Avant la réalisation de ces travaux, nous avons constatés qu'un regard d'assainissement était sur le point de débordé : la cause des lingettes soit disants bio-dégradables se sont accumulées et ont formé un énorme bouchon.



MERCI DE NE PAS JETER DE LINGETTES DANS VOS TOILETTES

T ***ravaux dans les écoles***

Rénovation de l'école primaire

Durant les vacances scolaires, l'entreprise Tison Peinture est intervenue pour rénover le hall d'entrée de l'école primaire du sol au plafond, l'escalier qui mène aux classes, le mur de la cantine scolaire qui avait pris l'humidité ainsi que la peinture de tous les murs de la cantine, et le sol de la classe Gilbert Besset.

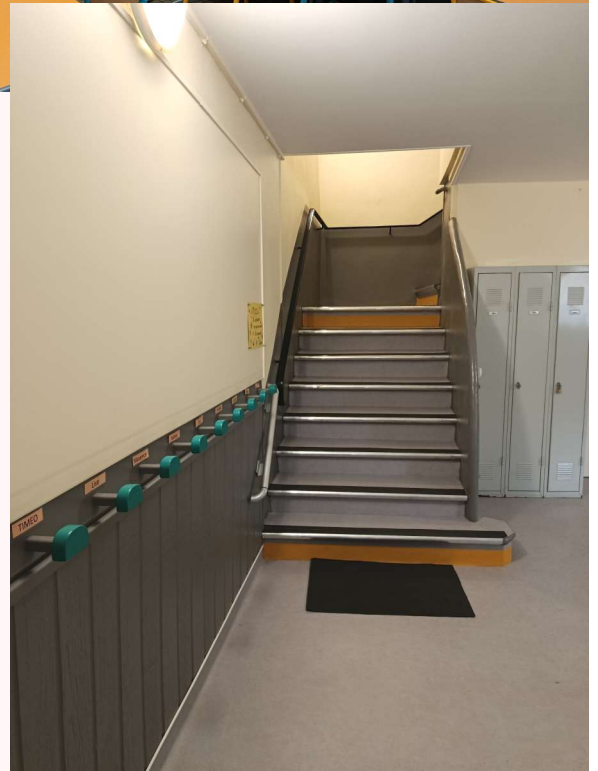
L'entreprise Chabrol et Fils a refait l'électricité dans le hall en posant des leds au plafonds avec allumage à détection de présence.

Ces travaux de rénovation s'élèvent à 28 665,00 € ht et sont financés par le Conseil Départemental pour 10 549 € et le Conseil Régional pour 10 483 €, autofinancement : 7 633,00 €

Pendant les travaux



Après les travaux



Sécurisation du portail de l'école maternelle

Sur demande de la directrice de l'école le portail de l'école maternelle a été sécurisé avec une sonnette et un digicode afin d'éviter les intrusions.

A*cquisitions de matériels*

Epareuse

L'ancienne épareuse a été remplacée par une nouvelle épareuse de la marque KHUN. Coût de l'opération : 31 200 € ttc (41 400 € ttc moins la reprise 10 200 € ttc).



Autolaveuse pour nettoyage des sols des bâtiments publics (salle des fêtes et écoles)

Acquisition d'une autolaveuse afin d'entretenir au mieux les nouveaux sols de la salle des fêtes et des écoles. Coût de l'investissement : 3248,64 € ttc



Le Mots des Associations

Ensemble à Manglieu

COMMUNIQUE

L'Association « Ensemble à Manglieu » vous proposera en 2026 un « Remue-Méninge du jeudi » sur la correspondance :

un domaine littéraire qui suscite depuis quelques années un intérêt croissant.

Cette soirée dédiée à l'art épistolaire, rassemblera des lectures de correspondances à travers les âges : Des lettres de soldats en temps de guerre, de prisonniers, des lettres d'enfants, des récits de voyages et bien sûr des lettres d'amour, et bien d'autres... lues et interprétées sous forme de saynètes par des comédiens amateurs.

Cette aventure devra sa réussite grâce à la volonté des habitants de la commune et tout particulièrement à l'engagement des adhérents et sympathisants de l'Association.

Aussi, nous faisons appel à vous pour nous aider à trouver de vieilles lettres, conservées dans vos greniers, endormies dans des tiroirs ou de vieilles boîtes à chaussures.

Vous pourriez nous les remettre sous forme de fichier ou de photocopies anonymes par vos soins, ou nous les remettre pour que nous le fassions nous-mêmes rapidement.

Si d'aventure cette manifestation est un succès, nous pourrions la pérenniser par la suite .



MANGLIEU

Les Remue-Méninges du Jeudi

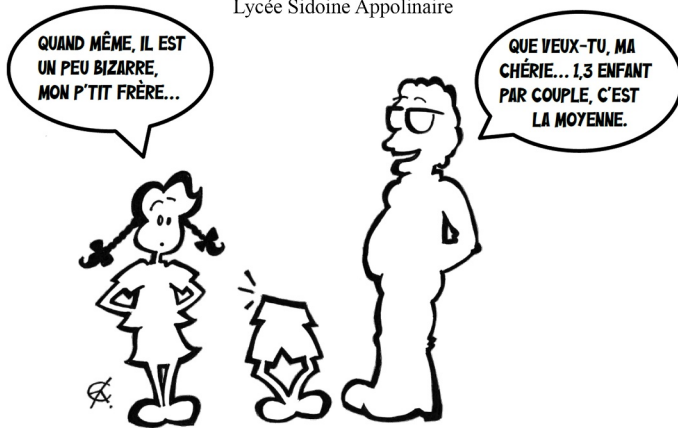
Jeudi 27 novembre 2025

Salle des Fêtes à 19 heures 30

entrée gratuite

Démographie : de la planète au Livradois, où allons-nous ?

Par Christophe Archon
Professeur agrégé Histoire-Géographie
Lycée Sidoine Appolinaire



La donne démographique est en perpétuel mouvement.

L'explosion démographique mondiale, l'inexorable métropolisation de la France ou la dévitalisation des campagnes ne sont pas forcément gravées dans le marbre.

Cependant l'année 2025 n'est pas finie pour nous;

le jeudi 27 novembre, nous vous ferons partager un questionnaire sur la démographie de la planète.

Depuis cette rentrée, nous avons établi un partenariat avec la Médiathèque : A chaque Remue - Méninges, une sélection d'ouvrages vous sera proposée en lien avec le thème

de la conférence ; vous pourrez les consulter le soir même sur place ou les emprunter par la suite afin d'étayer ou illustrer vos réflexions.

La saison culturelle 2026 est en préparation

En juin nous vous avons convié à un apéritif pour nous apporter des idées neuves pour les réunions des Remue- Méninges ;

Nous remercions chacun d'avoir partagé avec nous ce bon moment à l'Auberge de l'Ailloux ;

La prochaine programmation tiendra compte de vos suggestions, ainsi nous espérons vous voir de plus en plus nombreux les jeudis soir, ce qui soutiendra le sens de notre Association.

Binettes et poulettes



Bonjour à tous,

Avec l'automne vient la saison de récolter les potirons, et de savourer encore un peu les légumes d'été et de préparer le potager à l'hiver.

Les poulettes vont bien, elles apprécient de ne plus souffrir des grosses chaleurs de cet été.

Nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouvelles personnes intéressées par un potager partager.



Bel automne à tous

Les Jeunes de Manglieu



L'association des jeunes de Manglieu poursuit cette année ses projets avec enthousiasme pour continuer à dynamiser la commune et proposer des moments festifs à tous.

Nous avons récemment organisé un bal pour Halloween et nous remercions toutes les personnes présentes pour leur participation et leur bonne humeur !

De nouveaux projets sont déjà en préparation pour les mois à venir et des informations vous seront communiquées ultérieurement.

Merci à toutes celles et ceux qui nous soutiennent et participent à nos événements, en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année !



APEGC

L'Association des Parents d'Élèves de la Gestion de la Cantine (APEGC) a pour mission d'assurer le bon fonctionnement du service de restauration scolaire de notre école.

Entièrement gérée par des parents bénévoles, cette organisation permet à nos enfants de bénéficier chaque jour d'un repas équilibré, servi dans un cadre familial et convivial.



Nous mettons également un point d'honneur à privilégier les circuits courts et les produits locaux : la viande provient de la Boucherie Vidas, les œufs des Œufs d'Ozelles, et les fruits et légumes sont achetés directement chez un maraîcher local. Grâce à cette gestion de proximité et au bénévolat des parents, nous pouvons proposer un repas complet à seulement 2,50 €.

Mais ce fonctionnement repose entièrement sur l'engagement des parents. Or, cette année encore, nous constatons un manque de nouveaux bénévoles, non seulement au sein de l'APEGC, mais aussi dans les autres structures essentielles autour de l'école (Amicale Laïque, représentants des parents d'élèves, etc.).

Ce mode de gestion parentale est une véritable richesse pour notre village : il favorise l'implication des familles dans la vie de l'école, garantit une grande proximité dans les décisions et permet de proposer un service de qualité à coût maîtrisé.

Sans un renouvellement régulier des bonnes volontés, le modèle actuel — basé sur la solidarité et la participation de chacun — pourrait devenir difficile à maintenir à long terme.

Nous invitons donc tous les parents, même ceux disposant de peu de temps, à venir découvrir le fonctionnement de l'association et à contribuer, à leur manière, à la vie de notre petite école. Chaque aide, même ponctuelle, compte !

Merci à toutes celles et ceux qui s'engagent déjà pour faire vivre ce beau projet collectif, au service de leurs enfants.

Union et Amitié Age d'Or

Après le décès de la présidente Mme Madeleine DURIEU, le club du 3ème âge s'est réuni pour désigner un nouveau président.

Yvette FAURE a été élue.

Le bureau se compose de

Yvette FAURE présidente

Eliane SERRE vice présidente

Denis BAGEL secrétaire

Andrée WALRAND trésorière

Monique LEGAND trésorière adjointe

Pendant tout l'été le club est resté au calme et au frais. Un repas est prévu le 30 octobre à l'Auberge de l'Ailloux.

Espérons que nos malades seront en forme pour déguster un bon repas préparé par Nath.

Les Amis de l'Abbatiale

C'est le 5 octobre que nous avons vécu un grand moment de partage et d'émotion avec le groupe de chants polyphoniques corses , les MALONI FIPAGI .

Tout y était, la passion des artistes, la qualité des chants avec un public très nombreux . Agrémenté par l'incomparable acoustique de notre abbatale, ce concert fut un énorme succès. De plus tous ont apprécié le moment exceptionnel d'échange du pot fraternel au cours duquel chants et discussions ont perduré.

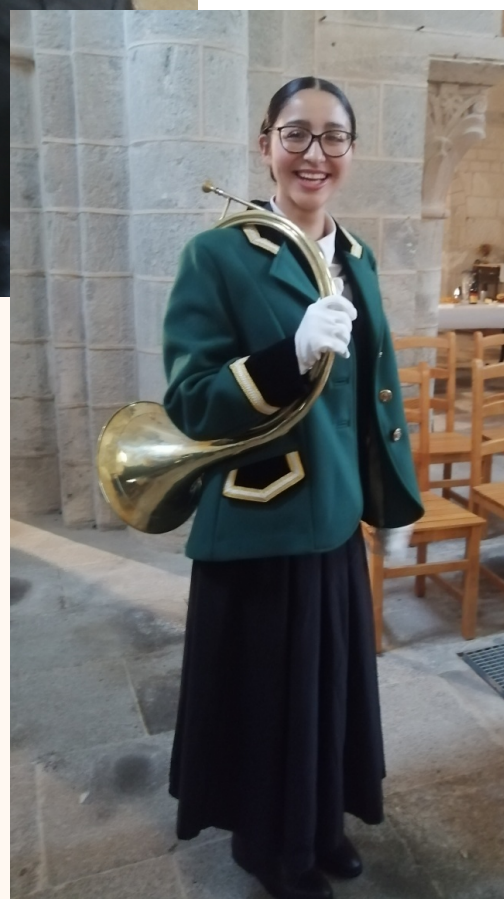
Merci à vous, public qui avez participé .



La traditionnelle messe de la Saint-Hubert s'est déroulée le 25 octobre.

Comme d'habitude les trompes de chasse de Volvic étaient là avec une nouveauté, en la personne de NINON jeune et très gracieuse trompiste.

Là encore la convivialité était au rendez vous permettant à tous de prendre un verre, de chanter, ensemble et de se restaurer à notre copieux buffet.



Nos remerciements à tous ceux qui permettent qu'il ne manque rien ainsi qu'à Daniel M et Fabrice C pour leur soutien sans faille.



Les Amis de l'Abbatiale vous donne rendez vous les 22 et 23 novembre à la salle des fêtes pour notre marché de Noël. Plus de 10 exposants seront présents. Nous vous espérons nombreux !

MARCHÉ de Noël

22 et 23 novembre 2025

MANGLIEU

Convivialité
Bonne Humeur
Paniers gourmands

Venez nombreux

Paroles aux commerçants et artisans de notre commune

Je propose un accompagnement holistique pour vous aider à garder, ou retrouver, un équilibre de vie durablement. Prenez ce moment de pause pour prendre soin de vous, de votre santé et de votre bien-être.

Mathilde,

Naturopathe – praticienne bien-être – certifiée AFNAT

Terraluz
Naturopathie



Mathilde
Cretin



Consultations
Ateliers
Massages
Visio

Sur RDV
uniquement

En visio & à votre domicile
secteur Vic-le-comte, Issoire, Billom
Les vendredis au centre Shivaya, Issoire.

calendly.com/terraluz-naturopathie
mathilde.crt@outlook.com
06 35 36 93 30

siret : 949 307 276 00012

Calendrier

Date	Lieu	Organisateur	Type de manifestation	Commentaires
Novembre				
22 et 23	Salle des fêtes	Amis de l'Abbatiale	Marché de Noël	
Jeudi 27	Salle des fêtes	Ensemble à Manglieu	Remue-Méninges sur la démographie de la planète	19h30
Décembre				
Sam. 6	Salle des fêtes	Mairie	Repas de Noël	12h00
Sam. 6	Salle des fêtes	Amicale Laïque	Noël des enfants	16h00
Janvier				



Infos Pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et jeudi : 8 h – 12 h et 13 h – 18 h 00

Mardi : 8 h – 12 h et 13 h – 16 h 00

Mail : mairie.manglieu@wanadoo.fr

04.73.71.52.01

L'Agence Postale

Horaires : ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h (fermé un samedi sur deux)

04.73.71.51.36

Fermeture de
l'agence postale du
14 au 23 novembre
2025.

Bibliothèque

Horaires :

Mercredi de 10 à 12 h et de 15h 30 à 17 h 30

Vendredi de 16 h à 18 h

04.73.71.52.74